

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'asbl FVWB du SAMEDI 30 Mars 2019 à BEEZ

Présents :

Président : Olivier Dulon

Administrateurs : F. Fossepre, E. Davaux, P. Schmets, D. Van Daele, F. Vandembenden,
AM Habets,

D Reterre (excusée)

1. Désignation de la secrétaire

2 candidatures pour ce poste : F. VANDENBEMDEN et A.M HABETS

Le vote se fait par bulletin secret.

Résultat après dépouillement : A.M HABETS 4 voix - F VANDENBEMDEN 3 voix.

A.M HABETS est donc reconduite dans son poste de secrétaire de la FVWB.

2. Utilisation de la feuille électronique et du programme Volley skipi.

Suite aux infos reçues lors du dernier CA de Volley Belgium, le CA décide que la feuille électronique sera obligatoire pour les rencontres de FVWB et ce, dès le début du prochain championnat. Le coût demandé pour l'utilisation de ce programme aux clubs sera discuté lors d'une prochaine réunion car certains détails manquent encore actuellement au dossier.

Pour la feuille électronique via Volley Spike, l'autonomie des provinces est conservée quant à l'utilisation du logiciel. Il est aussi décidé que chaque utilisateur devra faire l'acquisition du matériel requis individuellement.

3. Poste vacant au parquet de fédéral de Volley Belgium.

La candidature de Mr François DUBOIS a été présentée au poste de substitut.

Il appartient au CA de la FVWB de désigner son candidat qui sera alors automatiquement nommé par le CA de Volley Belgium. Le CA de la FVWB désigne donc, à la majorité, Mr. François DUBOIS comme substitut pour l'aile francophone.

4. Requête de P Schmets.

Un retour par mail des infos après un CA Volley Belgium est demandé pour connaître les principales décisions ou idées.

Le but étant d'obtenir des infos qui resteront confidentielles et pour ne pas les subir ou les apprendre en A.G. Refus de cette demande motivée par le manque de temps et par le fait que certaines infos pourraient nuire et être opposables.

A.M HABETS Secrétaire FVWB